



- Légende des SUP**
- AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - Périmètre de captage éloigné
  - AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - Périmètre de protection rapproché
  - AS : Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement > se référer aux annexes sanitaires
  - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz > NB : localisation non précise ; pour tout travaux, effectuer une demande de renseignement auprès de GRTGAZ
  - I4 : Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
  - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception gérés par l'Etat
  - PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
  - T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
  - TS : Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires)
  - T8 : Servitudes radio-électriques de protection des installations de navigation et d'atterrissage



Département de Seine-Maritime  
**Commune de ROUXMESNIL-BOUTEILLES**  
  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**6.1B : Plan des servitudes d'Utilité Publique (SUP)**  
**Dossier d'approbation**

Réalisé par : LPI	Référence : E12171	Altereo 128 rue de Charenton 75012 PARIS Tel : 01.77.15.65.37
Validé par : EVC	Echelle : 1/5 000	
Date : Juillet 2018		